

# CHRISTINE BOUTIN

Candidate à l'élection présidentielle

## DEMANDE DE PARRAINAGE



Madame, Monsieur,  
Je sollicite aujourdhui votre parrainage  
pour porter à l'élection présidentielle un  
programme ambitieux et responsable, déjà  
soutenu par des milliers de Français.

Merci d'avance

Très sincèrement,

*Christine Boutin*

### Paroles d'élus



#### HUGUES FOUCAULT

Maire de Bretagne et vice-président de la communauté de communes de la Région de Levroux (36)

« J'ai apporté mon parrainage à Christine Boutin car j'ai constaté qu'elle est à l'écoute du monde rural. Je pense aussi qu'elle apporte une parole forte et utile dans le débat démocratique. »



#### NATHALIE POIRIER

Conseiller régional des Pays-de-la-Loire, Maire-adjoint d'Ancenis (44)

« J'ai décidé de parrainer Christine Boutin car son engagement est sincère et parce qu'elle porte les valeurs qui sont fondatrices de notre société. »



#### XAVIER LEMOINE

Maire de Montfermeil, Seine-Saint-Denis (93)

« Plutôt que de se lamenter sur le cortège de nos difficultés, il y a en revanche des questions de fond à rappeler sans cesse si nous voulons avoir des chances de faire évoluer positivement la situation des Français. Christine Boutin a le mérite et le courage de vouloir remonter aux causes de nos dysfonctionnements. C'est la raison de mon engagement. »

Le 22 juin dernier à Montfermeil, en Seine-Saint-Denis, Christine Boutin annonçait sa candidature à l'élection présidentielle. A cette occasion, elle a exprimé sa détermination à promouvoir les valeurs portées par le Parti Chrétien-Démocrate durant cette campagne électorale.

La « primauté de l'homme » constitue le cœur de l'engagement de Christine Boutin. En prolongement, son désir d'une France réconciliée avec elle-même, son espoir d'un peuple retrouvant confiance en lui-même, sa volonté d'une attention commune à l'humanité sous toutes ses facettes, constituent le cœur de la vision qu'elle veut partager.

Voici les axes majeurs de sa candidature :

- ➔ **Porter des choix de société clairs**, en faveur de la famille, de la vie, de l'affirmation de la dignité inaliénable de toute personne humaine, en particulier des plus fragiles ;
- ➔ **Donner aux jeunes générations le sens de la Nation**, de la culture, de l'histoire de notre pays, en délivrant une véritable instruction et en transmettant notamment les valeurs issues de nos racines ;
- ➔ **Construire un nouveau modèle économique et social**, qui restaure le goût de l'effort, encourage l'esprit d'entreprise et les ambitions de la jeunesse ;
- ➔ **Permettre à chacun de vivre et de faire vivre sa famille dans de dignes conditions ;**
- ➔ **Rénover en profondeur nos institutions et rétablir la politique dans sa noblesse**, pour qu'elle ne soit pas le lieu des scandales, de la polémique, mais le lieu du service du bien commun, et que le temps des responsabilités soit hissé au-dessus de l'agenda médiatique.
- ➔ **Préserver les communes rurales et renforcer le rôle des maires** pour contribuer à la vitalité des territoires et répondre au besoin de proximité de nos concitoyens.

**BOUTIN** ➔ **2012**  
WWW.BOUTIN2012.FR

# MODALITÉS DU PARRAINAGE

## La présentation ou « parrainage » du candidat

Le parrainage du candidat n'est pas une démarche de soutien politique. Aux élus est confiée la responsabilité de présenter un candidat unique. Leur démarche de parrainage est un acte administratif pour assurer la diversité des courants politiques dans l'élection présidentielle.

## Le parrainage par envoi des formulaires

Une candidature ne sera retenue que si elle est présentée par au moins 500 citoyens habilités, élus d'au moins trente départements ou collectivités d'outre-mer, sans que plus d'un dixième d'entre eux ne soit l'élu d'un même département ou d'une même collectivité d'outre-mer.

Les formulaires de « parrainage » des candidats seront envoyés aux citoyens habilités à présenter un candidat. Ils devront remplir ce formulaire et le renvoyer dans les temps impartis.

SOURCE : CONSEIL CONSTITUTIONNEL

## Permanence de campagne BOUTIN 2012

131 rue Jule Guesde • 92300 LEVALLOIS PERRET  
Tel. 01 41 05 53 00 • Fax : 09 72 22 48 10

## Les élus qui peuvent présenter un candidat

Les députés, sénateurs, représentants au Parlement européen de nationalité française élus en France, élus régionaux, territoriaux ou départementaux (y compris Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, etc.), conseillers régionaux, conseillers à l'Assemblée de Corse, conseillers généraux, conseillers de Paris, maires, maires délégués d'une commune associée, maires d'arrondissement(s) de Lyon ou de Marseille, présidents des organes délibérants des communautés urbaines, des communautés d'agglomérations, présidents des communautés de communes, le président de la Polynésie française, le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, élus de l'outre-mer, membres élus de l'Assemblée des Français de l'Étranger.

SOURCE : LOI N° 62-1292 DU 6 NOVEMBRE 1962 MODIFIÉE

## Coordination des parrainages

**FRANÇOIS LE FORESTIER, responsable national de la collecte des signatures, se tient à votre disposition pour plus de détails et renseignements. Vous pouvez le joindre au 06 58 19 53 12 ou par courriel à [fleforestier@boutin2012.fr](mailto:fleforestier@boutin2012.fr).**

© BOUTIN 2012. JUIN 2011, TOUS DROITS RÉSERVÉS.

## BULLETIN DE PRÉ-ENGAGEMENT DE PRESENTATION DE CHRISTINE BOUTIN

à renvoyer par courrier à Boutin 2012 - 131 rue Jules Guesde - 92300 Levallois-Perret ou par Fax : 09 72 22 48 10

- Je m'engage à apporter à Christine Boutin mon parrainage dès la réception du formulaire officiel du Ministère de l'Intérieur.
- Je souhaite recevoir le programme de Christine Boutin.
- Je souhaite être contacté personnellement.

**SIGNATURE**  
ET CACHET DE LA MAIRIE POUR LES MAIRES

NOM : \_\_\_\_\_ PRÉNOM : \_\_\_\_\_

MANDAT ÉLECTORAL : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

CODE POSTAL : \_\_\_\_\_ VILLE : \_\_\_\_\_

TÉLÉPHONE : \_\_\_\_\_ COURRIEL : \_\_\_\_\_